

Le Dr. Lester Noble, qui a aidé le Dr. Peep à confectionner le râtelier, confirme cette déposition de tous points.

Un plan en relief du collège médical a servi pour expliquer les dépositions. On a aussi produit les diverses pièces de confection, fragmens, débris, ossemens, &c., ainsi qu'une caisse de fer blanc de trois pieds de long sur un et demi de profondeur et de largeur, commandée par l'accusé peu de jours avant son arrestation. Cette caisse était faite de manière qu'elle pouvait se souder aisément.

W. Eaton officier de police, était dans le laboratoire, lorsque l'on découvrit le tronc au fond d'une caisse à thé qui ne semblait contenir que des minéraux. Une ouverture au côté gauche paraissait avoir été faite avec une arme tranchante.

Plusieurs hommes de l'art paraissent et demandent des renseignements scientifiques par les observations qu'ils ont faites sur les débris retrouvés. Plusieurs s'accordent à lire que la blessure, à l'endroit où on la désigne, a dû produire un épanchement de sang bien plus considérable à l'intérieur qu'à l'extérieur, et que la dissection du cadavre indique une main qui n'est pas étrangère au scapel, mais peu habile ou peu exercée.

Le Dr. Woolbury Strong a remarqué dans les débris trouvés au collège médical une particularité qui l'avait frappé chez le Dr. Parkman, dont les épaules étaient plus étroites que les hanches.

Le Dr. F. Ainsworth, démonstrateur d'anatomie au collège médical, tient registre des corps qui entrent dans la salle de dissection du collège; il affirme qu'aucun ne manquait le 30 novembre. Les restes retrouvés ne viennent pas de la salle de dissection.

Le dernier témoin à charge, est le Dr. Fisher qui déclare avoir vu M. Parkman entrer dans le collège médical vers deux heures de l'après-midi. La défense s'est ouverte par un discours de Mr. Sohler, avocat de l'accusé. La cour a ensuite entendu 23 témoins à décharge.

Phileas Hatch a vu, le 23 novembre, vers deux heures après-midi, le Dr. Parkman se dirigeant vers Court street, revenant ainsi du collège. W. Thompson l'a vu le même jour, vers 2 heures 10 minutes après-midi, il paraissait se rendre chez lui. T. A. Wentworth a vu le Dr. Parkman, entre 2 heures et demie et trois heures et demie, dans Leverett street. Le témoin a fait remarquer cette rencontre à une personne qui l'accompagnait. Samuel Cleland, A. D. Rhodes et Sarah Greenough ont rencontré le docteur, le premier à trois heures vingt minutes, le second à cinq heures un quart, la dernière à trois heures moins dix minutes.

Les autres témoins n'ont rien déposé d'important ou qui invalidât les charges.

Le jury, après deux heures de délibération, a déclaré l'accusé coupable du meurtre du Dr. Parkman. Les dépositions ne laissent presque aucun doute sur la culpabilité, pourtant, aucune n'est positive. Le public de Boston qui s'est montré si exaspéré lors de l'arrestation du condamné, croit aujourd'hui que l'on n'a pas eu assez d'égard au principe que : "l'élargissement de cent coupables est préférable à la mort d'un innocent," on dit aussi que le Dr. Webster s'est trouvé par les circonstances hors d'état de faire usage de tous les

moyens de justification qu'il avait en main.

Un autre procès vient de se terminer à Montréal par la condamnation de l'accusé. C'est celui de l'infortuné John Ingram.

Au mois de Juin dernier, le jour de la procession de la fête-Dieu, quelques orangistes des townships de Milton et de Granby se réunirent pour insulter le prêtre et le St. Sacrement. Le nommé John Ingram se distingua parmi ceux qui prirent, en cette circonstance, la défense de leur pasteur et, on peut le dire, de leur Dieu. Aussi est-ce contre lui que s'est déchargée, en particulier, la haine des orangistes.

Ils avaient déjà ruiné son verger en coupant ou pelant les arbres fruitiers, fauché ses grains en vert; dévasté ses champs de pommes de terre et de blé d'inde; maltraité ses bestiaux; lorsque le 17 septembre dernier, Ingram trouvant quelques animaux paissant dans le peu de grain qu'il lui restait autour de son habitation, les prit pour faire payer domnage aux propriétaires.

Ses ennemis résolurent aussitôt d'aller commettre sur une petite propriété qu'Ingram possédait à Milton, les mêmes déprédations qu'ils avaient commises à Granby. Cet infortuné en ayant été averti s'y rendit sur les dix heures du soir, armé d'un fusil et accompagné d'un de ses fils. La nuit était très-noire: Ingram demanda à son fils s'il n'apercevait rien. "Celui-ci désigna un homme, puis un autre qui s'enfilait dans le blé; Ingram cria au fuyard d'arrêter mais n'en recevant pas de réponse, il fit feu et eut le malheur de tuer William Watson.

Le jury ne pouvait rendre, en présence de ce fait qu'un verdict de culpabilité et la cour qu'une sentence de mort: l'inflexibilité des lois ne pouvait plier en faveur de cet homme qui a été poussé à bout et qui n'a commis le crime que dans un moment d'exaspération frénétique, mais qui n'en est pas moins un meurtrier.

Les circonstances atténuantes très-fortes qui plaident en faveur du condamné ont engagé le public de Montréal à demander sa grâce à l'exécutif qui l'accordera, on a tout lieu de l'espérer.

#### NOUVELLES LOCALES.

L'honorable M. Chabot, dit le *Globe*, a résigné sa charge de commissaire des travaux publics et son siège dans le cabinet.

M. Chabot est arrivé lundi soir à Québec. Suivant la *Gazette de Montreal*, avant de quitter Toronto, il a fait tenir au président de l'assemblée sa résignation comme représentant de la cité de Québec.

M. Stevenson a reçu communication par le télégraphe que le Rory O'More était arrivé à Valparaiso le 14 Février, en 45 jours de Rio Janeiro.

Le canal Welland est ouvert à la navigation depuis le 1er Avril.

Un bill de la législature du Nouveau-Brunswick qui vient d'être sanctionné, admet franc de droits avec condition de réciprocité les produits du Canada. Les farines des États étant chargées sur les marchés du N.B. d'un droit de 2s.4d. courant, notre fleur jouira d'une protection d'autant.

Le bill de la compagnie du chemin de fer et du canal du Grand-Sault a également passé le 28 mars dans l'assemblée du N. Brunswick.

Dans la nuit du 17 au 18 mars et dans la journée du vingt, deux incendies considérables ont éclaté à la Nouvelle-Orléans.

Une conspiration en faveur de Santa Anna a été découverte dans l'état de Jalisco (Mexique). Cinq des principaux meneurs ont été arrêtés.

Le bureau du Herald a failli devenir la proie des flammes dans la nuit du 3 au 4 avril.

#### NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. Le ministère a éprouvé une alarme dans la chambre des communes. M. Butt ayant proposé une motion, pour faire cesser tous les engagements et les traités concernant les croisières sur la côte d'Afrique, lord John Russell assembla aussitôt ses partisans. 160 répondirent à son appel, et apprirent de lui que si la motion passait, le ministère résignerait aussitôt. Elle a été rejetée à une majorité de 78 voix.

Il y a des signes peu équivoques d'une dissolution prochaine du parlement.

Lord Cough, fêté depuis son retour de l'Inde, s'est retiré dans ses terres.

FRANCE. Les élections du 10 mars, en France, pour remplacer les 36 représentants du peuple, condamnés par la haute cour de Versaille, se sont faites sans agitation.

Les trois candidats socialistes, Carnot, Vidal et Flotte ont été déclarés élus.

M. F. Barrota a été nommé envoyé extraordinaire à Turin, à la place de M. Lucien Murat.

Six représentants de la Montagne ont proposé un amendement au budget, qui tendait à diminuer de 600,000 livres sterg. l'allocation au clergé paroissial.

Dans le sud de la France, on s'agit pour obtenir la révision de la constitution.

Le ministre de la justice a présenté à la chambre une mesure repressive contre la presse par laquelle le cautionnement serait de 500 à 2000 livres sterg., pour les journaux quotidiens de Paris et 450 livres sterg. pour ceux des provinces. Il propose aussi d'établir un droit de timbre de 3 centimes sur les journaux de Paris et de 2 centimes sur ceux des départements.

Il présenta ensuite un projet de loi proposant pour une année, la loi pour la suppression des clubs et l'attention aux réunions électorales de nature à troubler la tranquillité publique.

Ces mesures ont été déclarées d'urgence.

ALLEMAGNE. Une inondation du Danube a causé d'immenses dommages en Hongrie, spécialement à Comorn, à Raab et dans le district de Kaszmar: 15.00 personnes se sont réfugiées à Raab dans un état complet de dénûment.

Tous les condamnés à mort, pour les affaires de la Hongrie, par une commutation de leur peine, sont mis en prison et aux fers pour douze et seize ans.

Mr le Rédacteur,

En parcourant les colonnes d'un journal d'Halifax, intitulé *Halifax weekly sun*, j'y ai remarqué l'ar-